

<http://clg-irene-joliot-curie-mehun-sur-yevre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article474>



# Tarifs des pertes et dégradations

- Administration -

Publication date: jeudi 18 mars 2021

---

Copyright © Collège Irène Joliot Curie - Mehun sur Yèvre - Tous droits

réservés

---

**Chaque année le conseil d'administration du collège vote les tarifs applicables en cas de perte ou de bris des biens mis à disposition des élèves.**

Chaque année le conseil d'administration du collège vote les tarifs applicables en cas de perte ou de bris des biens mis à disposition des élèves.

Pour l'année 2021 les tarifs suivant seront appliqués :

- Carte self : 7,00Euros (carte et étuis)

- Etuis seul : 1,00Euros

- Carnet de correspondance : 5,00Euros

[-] Clé d'ascenseur :10,00Euros

- Locaux et mobiliers : selon valeur de remplacement

- Manuels scolaire : selon valeur de remplacement après application d'un coefficient de vétusté.